



REJOIGNEZ-NOUS !

En tant que citoyen-ne, entreprise, collectivité, ou association, je peux :

- Faire connaître NID'énergies
- Investir à partir de 100€, tarif d'une part
- Mettre à disposition un bâtiment, terrain ... pour un projet
- Faire profiter de votre temps ou de vos compétences

BULLETIN DE SOUSCRIPTION

Prendre des parts dans la société NID'énergies :

- **renseignez et accompagnez le bulletin ci-dessous** du chèque correspondant. Vous pouvez aussi nous envoyer les différentes informations sur papier libre.

Nom et prénom :

Téléphone :

Adresse courriel :

adresse postale :

Nbre de parts (à 100€) :

Je propose mes compétences au service du projet :

.....

- **téléchargez un bulletin sur notre page internet**, remplissez-le et communiquez-le nous avec votre chèque par voie postale

SAS Centrales Villageoises

NID'énergies

15 rue de l'église

38110 La Tour du Pin

nidenergies@centralesvillageoises.fr

www.centralesvillageoises.fr/web/guest/nordisere



**Vous avez des questions ?
REJOIGNEZ-NOUS SUR FACEBOOK
Nid'énergies**

L'eau, le soleil, le bois ...

Produire de l'électricité renouvelable localement
et encourager la sobriété énergétique

Investissez aujourd'hui dans une énergie citoyenne, renouvelable et locale



La Région
Auvergne-Rhône-Alpes



01 Qui sommes nous ?

NID'énergies est une société créée par des citoyens et des collectivités du Nord-Isère qui installe et exploite des unités de production d'ENR (ENergies Renouvelables) sur le territoire.

02 Un actionnaire = une voix

Nous sommes une Société par Actions Simplifiée (SAS) à fonctionnement coopératif au sein de laquelle un actionnaire = une voix. Bénévolement, les citoyens, associations, entreprises et collectivités locales composent le Conseil de Gestion et gouvernement. (statuts accessibles sur la page internet de la société).



03 Notre territoire : le Nord-Isère

Notre territoire d'action : le Nord Isère entre Satolas et Bonce et Faverges de la Tour et depuis St Savin jusqu'à Eclose Badinières ... 33 communes autour de Bourgoin-Jallieu.

04 Pour une transition énergétique locale

« Nous travaillons vers l'autonomie énergétique en 2050, en valorisant le gisement local des ENR. Prendre des parts dans la société c'est mettre en œuvre la transition énergétique chez vous et participer au futur de votre territoire. »

05 Intégré dans un réseau national

NID'énergies est membre du réseau national des Centrales Villageoises

voir <http://www.centralesvillageoises.fr>



En route vers notre premier projet !

Étude, financement, installation et exploitation de toitures photovoltaïques.

Chaque commune du territoire est représentée dans ce projet par les habitants-sociétaires ou bâtiments (publics ou privés) qui seront équipés. Après une création de la société en 2016, nous avons travaillé le premier projet en 2017 et les travaux sont prévus pour fin 2018.

Devenez « co-producteur » d'énergie renouvelable locale !

Objectif de campagne

Campagne 2018 de capitalisation, objectif : atteindre 90 000€ (actuellement 30 000€)

Souscrire des parts dans NID'énergies c'est concrètement :

- Investir votre épargne dans l'économie locale
 - Participer à la vie de la société citoyenne de production »
- Développer la valorisation du gisement des énergies renouvelables disponibles en Nord-Isère»
- Participer localement à la diminution de notre dépendance aux énergies fossiles
 - S'affranchir des difficultés de production individuelle



Qu'est ce que ça me rapporte ?

Un rendement financier équivalent aux livrets d'épargne et la satisfaction de participer à une évolution majeure de notre territoire.

Je peux récupérer mon argent ?

Les actions sont bloquées les 3 premières années et ensuite libres à la revente.

Mon investissement est-il sécurisé ?

Par définition, les énergies renouvelables sont disponibles en permanence ... et les contrats de vente de l'électricité à tarif réglementé sur 20 ans en font une activité très sûre ...

le risque est donc très limité.



Le démarrage de la production est prévu début 2019 sur une quinzaine de toits photovoltaïques (électricité solaire) installés chez des particuliers et sur des bâtiments publics (écoles, mairies ...) : puissance totale installée de 130kWc, produisant 150 MWh annuels, soit l'équivalent de la consommation de 35 foyers.

Nous avons l'accord de raccordement au réseau électrique et les contrats de location des toits sont en cours de signature avec les propriétaires. Pour financer ce projet de plus de 300 000€, nous devons **tripler** notre capital actuel pour accéder aux emprunts bancaires indispensables.